

COLOMBES MURAILLE



BULLETIN D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DE COLLOMBEY-MURAZ

1:2006

www.collombey-muraz.ch

SOMMAIRE

2	AUTORITÉ Assemblée primaire: nouvelles prérogatives
3/4/5	AUTORITÉ Résumé des décisions du Conseil municipal
5	Bon vent à Laurent Métrailler
6	AUTORITÉ Le Conseil municipal en France voisine
7	AUTORITÉ Route Muraz-Draversaz, dangers de la falaise des Pics
8	AUTORITÉ Passeports et cartes d'identité Balcons fleuris
9	INTERVIEW Rencontre avec Josiane Granger
10	VIE LOCALE Nouveau responsable des sentiers pédestres
11	SOCIÉTÉ LOCALE Les Artisans mélodieux fêtent vingt ans
12	VIE LOCALE La Raffinerie trouve son rythme de croisière
13-16	ÉCOLE ET FORMATION Rentrée 2006/2007 Calendrier 06/07 et 07/08 Concours de vocabulaire Nouvelle profession: recycleur
17	VIE LOCALE Marchés d'été Eaux usées des piscines
18	VIE LOCALE APE: rencontre avec des personnes engagées
19	DIVERS Médiateur social Secutel: pour les personnes seules, âgées ou handicapées
20/21	BIBLIOTHÈQUE Brèves nouvelles
22/23	DIVERS Nonagénaire 2006 Marche populaire 2006 Fête nationale – Invitation Collaboration pompiers Collombey-Muraz – Monthey
24	L'ÉCHO DES PICS-BOIS Utilisez le bois

ÉDITORIAL



par Yves Cretton
conseiller municipal

Vers une redéfinition de la sphère d'intervention des communes?

De quelle façon la commune de Collombey-Muraz – en tant qu'entité politico-administrative – est-elle concernée par le phénomène de la mondialisation? A priori, considéré principalement pour ses effets sur l'économie, ce phénomène n'influence pas les structures de l'Etat. Pourtant, l'espace local semble bien aujourd'hui remis en question. Il apparaît en effet qu'à l'instar des individus et des flux socio-économiques, les communes voient leur influence, leur interdépendance mutuelle et leurs échanges s'accroître, entraînant ainsi nombre de réformes et de réorganisations.

Haut lieu de la vie sociale et politique, les communes jouent un rôle identitaire essentiel dans notre pays. Ce fait découle en grande partie de la très large autonomie que leur confèrent deux éléments fondateurs du système politique suisse: le fédéralisme et la subsidiarité. Selon ce dernier principe, on veille à ne pas faire à un niveau plus élevé ce qui peut l'être avec autant d'efficacité à un échelon inférieur. Ainsi, dans la limite du cadre fixé par la Constitution et les législations fédérale et cantonale, les communes disposent en Suisse de compétences politiques, administratives et financières étendues. Dans les faits toutefois, et au-delà du strict cadre légal, la marge de manœuvre d'une commune peut varier considérablement en fonction des ressources effectivement à sa disposition.

Et justement, on constate aujourd'hui qu'un nombre croissant de collectivités publiques manquent de moyens et éprouvent des difficultés à assumer les tâches qui leur sont dévolues. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène. L'éventail des prestations à charge de l'Etat augmente constamment, notamment en raison des compétences et des charges qui se reportent en cascade sur les échelons institutionnels inférieurs. Les communes doivent alors faire face à des problématiques toujours plus complexes qui nécessitent souvent l'intervention de spécialistes.

En Suisse comme dans les pays qui nous entourent, ces difficultés entraînent des remises en question parfois fondamentales du rôle, de la sphère d'activité et des modes d'action des communes. Au-delà des réorganisations internes entreprises par bon nombre de collectivités publiques, les réformes les plus significatives ont



trait au réaménagement de l'espace local. Des ententes intercommunales aux fusions de communes, en passant par la création de nouvelles structures institutionnelles – l'«agglomération» dans le canton de Fribourg –, les collaborations entre communes constituent des pistes privilégiées. Plusieurs arguments plaident en faveur d'une telle évolution: la nécessité de désenchevêtrer les tâches, de rechercher une plus grande efficacité dans l'exécution des prestations, de clarifier les rôles des différents partenaires et, bien entendu, d'assainir les finances publiques. En Valais, le législateur a récemment introduit dans la nouvelle loi sur les communes des mesures propres à encourager les rapprochements entre collectivités publiques locales. Imposées ou volontaires, liées à l'Histoire ou à l'émergence de projets particuliers, des collaborations existent déjà: en dépit de leurs spécificités, les communes ne sont pas des entités isolées, indépendantes de leur contexte régional. Il s'agit désormais d'aller plus loin, dans le cadre d'une analyse approfondie des domaines d'activité dans lesquels des collaborations seraient possibles. Un groupe de travail composé d'élus municipaux issus de communes du district et

conduit par le préfet se penche actuellement sur ces questions.

Pour les responsables politiques, le défi consiste à définir l'objet et la forme d'éventuelles collaborations, tout en veillant à préserver les particularismes locaux. Au-delà d'un simple partage de charges, il s'agit d'imaginer de nouvelles répartitions de compétences et une redéfinition des frontières de l'intervention communale. Ces réflexions doivent être menées quelle que soit la situation financière actuelle des communes: les incertitudes liées à l'évolution des finances publiques, à quelque niveau que ce soit, incitent en effet à la prudence et légitiment ces démarches prospectives.

La réussite de la mise en place de collaborations concrètes et durables dépend de plusieurs facteurs: un partage de vues sur les domaines à considérer, l'adhésion de tous les acteurs concernés et la résolution de problèmes délicats liés à la mise en œuvre, au contrôle et au processus démocratique de décision. La clé du succès résidera enfin dans la capacité des élus communaux à mener les différents projets en ménageant les sensibilités, sans pour autant laisser l'émotion prendre le pas sur la raison. ●

Aide au logement en Valais

Des aides fédérale et cantonale au logement peuvent être octroyées à des ménages valaisans avec des revenus modestes sous la forme de: – Aide à fonds perdu pour l'amélioration du logement dans les régions de montagne. Des subventions fédérales et cantonales sont versées en particulier pour l'amélioration de logements, l'aménagement de logements dans des bâtiments inutilisés ou pour de nouvelles constructions qui remplacent des logements dont l'amélioration ne saurait être entreprise en raison de son coût et du résultat insuffisant qu'elle aurait.

La délimitation des régions de montagne s'opère selon le cadastre de la production agricole.

– Subvention accordée par le canton pour la construction et l'accession à la propriété. Cette aide peut être octroyée pour l'achat d'un appartement, la construction d'une maison individuelle ou la rénovation d'un bâtiment existant. Elle correspond à un pourcentage du montant de l'investissement.

Ces aides sont liées à des limites de revenu et de fortune. Pour être prise en considération, la demande d'aide doit être faite avant le début des travaux ou la signature de l'acte d'achat d'un appartement. L'office cantonal pour le développement régional et le logement (027 606 73 71 ou 027 606 73 80) est à disposition des personnes intéressées pour tout renseignement souhaité.

Assemblée primaire nouvelles prérogatives

La Loi cantonale sur les communes (LCo) est entrée en vigueur le 1er février 2006.

Les principales modifications qui impliquent directement les citoyennes et citoyens portent sur:

1. l'approbation du budget par l'assemblée primaire;
2. la suppression de la procédure d'homologation pour les actes importants des communes (emprunts, prêts, cautionnements, etc.).

Concrètement, cela signifie:

- qu'à l'automne 2006, le budget communal 2007 sera soumis au verdict de l'assemblée primaire pour être adopté globalement.

La mise en œuvre de cette disposition implique des modifications, dont tous les détails et l'application ne sont pas connus.

Toutefois il convient de relever que le législatif communal se verra proposer les engagements financiers de la commune (budget) et non plus seulement l'enregistrement des dépenses et recettes (comptes) qui sont déjà intervenus.

Résumé des décisions du Conseil municipal de Collombey-Muraz

Premier semestre 2006

Autorisations de construire

Durant le premier semestre 2006, les autorisations de construire suivantes ont été délivrées

Lieu-dit	Localité	Propriétaire	Genre de bâtiment
Pré-Meunier	Muraz	Mosteirin David	villa
Neyres	Les Neyres	Weber Emmanuel	chalet
Proprèses	Collombey-Gd	Menuiserie-Charpente Barman & Voeffray SNC	bureau préfabriqué et couvert-dépôt à bois
Clos-Novex	Collombey	Chervaz Fabrice	villa et démolition annexes
Fin d'Amont	Muraz	Beney Daniel	villa et cabane de jardin avec couvert à voiture
Rottes	Muraz	Galera Garcia José	villa et piscine
Arabie	Muraz	Turin Joachim	villa
Saudan	Illarsaz	Montandon Albin	transformation et rénovation d'un bâtiment
Vignasse	Les Neyres	Lattion Marc SA	chalet
Neyres	Les Neyres	Sendra Daniel	chalet
Neyres	Les Neyres	Besse Philippe	chalet et piscine
Condémines	Muraz	Schers Nicolas et Berlie Christelle	villa, garage et sculpture
Lorney	Collombey	Da Campo Antonello	villa et couvert à voiture
Pré-Géroux	Muraz	Lattion Claude	villa
Rosaire	Illarsaz	Angst Frères	démolition hangar et silo et construction halle de stockage
Neyres	Les Neyres	Marquis Sarah	chalet
Pré-Chapuis / Pré-Vassoz	Collombey	Galletti O. & Matter C. (M. Ecoeur & Consorts)	plan de quartier Clos-Novex
Pré-Chapuis	Collombey	Wiese Jérôme Sàrl	plan de quartier Les Perraires

Affaires courantes et divers

Le Conseil municipal:

- enregistre et déplore la démission, dictée par des raisons personnelles, du président de la commune, M. Laurent Métrailler et déclare élu-e-s, en application de la loi sur les droits politiques, M. Beat Wüthrich, conseiller municipal, et Mme Josiane Granger, Présidente de la Commune.
- réorganise les dicastères du Conseil et l'activité liée à la présidence
 - › en consentant à un taux de 80% (4 jours par semaine) pour la présidente
 - › en attribuant à Mme Josiane Granger, les commissions des finances, du personnel et de l'administration et des travaux publics & urbanisme
 - › et à M. Beat Wüthrich, la commission scolaire
- accepte une convention liant le triage forestier du

Haut-Lac, et la Bourgeoisie de Collombey-Muraz en lien avec l'utilisation du centre forestier.

- autorise la société Oyes Sàrl, nouvelle société de rôtisseries mobiles en Suisse romande, pour développer ses activités en installant un point de vente dans la zone commerciale de Clos-Donroux, sous réserve expresse d'accord des propriétaires du terrain et du respect des dispositions liées à la police du commerce.
- accepte le principe de la signalisation et marquage de la route H21 – tronçon «Bœuferrant – La Torma» à la hauteur du giratoire de Bœuferrant soit:
 - › une indication «Monthey-Centre» à l'aide de panneaux bleus OSR 4.32 via la traversée de Collombey.
 - › une indication «Monthey-Est» à l'aide de panneaux bleus OSR 4.32 via la nouvelle route de déviation.

- enregistre la démission de la greffière-juriste de la chambre pupillaire et désigne en remplacement, M. Bertrand Fontannaz, domicilié à Illarsaz.
 - décide, après analyse approfondie, portant sur les équipements publics, le développement global souhaité, le développement zone par zone, la détermination des zones selon la LAT (Loi sur l'aménagement du territoire) et le principe de financement des équipements, de ne pas procéder à une révision générale du plan de zones, ni une redéfinition ou une extension des zones notamment celles à bâtir. Il assortit cette décision de la confirmation qu'un Plan d'aménagement des zones (PAZ) nécessite une adaptation et la réflexion sur les affectations de façon continue, tout en restant sensible à la stabilité du droit.
 - décide de répartir la somme de Fr. 20 000.00 portée au budget 2006 en faveur des soins dentaires à la jeunesse en fixant les nouveaux taux à 61% (au lieu de 55%) pour les soins conservateurs et de 46% (au lieu de 40%) pour les soins orthodontiques à partir du 1er janvier 2006.
 - décide d'un assainissement, nettoyage et traitement des canalisations du système de chauffage du bâtiment d'école des Perraires.
 - décide de participer à des démarches avec les tiers concernés par le site de la carrière de Collombey afin d'aboutir à un assainissement des anciennes installations.
 - décide la réfection des peintures à l'intérieur du Café de l'Etoile, propriété communale.
 - prend acte et confirme qu'en raison des dangers, sur le tracé surplombé par la falaise des Pics, la route Muraz/Draversaz ne peut plus être ouverte à la circulation.
- Selon les besoins, des exceptions ponctuelles seront délivrées notamment pour les exploitants des alpages et les convois particuliers.
- nomme:
M. Cherryl Clivaz, membre de la commission d'information

Rue de
Clos-Novex



- M. Vincent Derivaz, membre de la commission de police et signalisation
- Mme Karine Lompré Bussien, membre de la commission scolaire
- Mme Nathalie Baré Rouiller, membre de la commission de l'environnement
- M. Philippe Borgeaud, répondant pour les chemins pédestres et de randonnées
- décide des démarches nécessaires auprès du service cantonal des routes et cours d'eau pour la réalisation d'un passage piétons à la hauteur du parc de la Charmette au travers de la route à Collombey.
- définit, en relation avec les tables rondes tenus par rapport aux incivilités et à la tolérance, un catalogue de mesures envisageables portant sur:
 - 1re mesure
par rapport à la consommation d'alcool, introduction du programme et label Fiesta aux sociétés et organisateurs de manifestations d'importance, à l'exclusion des soirées annuelles, avec en cas d'application du label un encouragement financier de Fr. 1500.-.
 - 2e mesure
large diffusion de la charte «Vivre ensemble» auprès des sociétés, notamment celles qui forment des jeunes.
 - 3e mesure
sensibiliser les jeunes par des films sur les camps de concentration, et les excès des différents régimes de guerres et de politiques.
 - 4e mesure:
donner un signe fort comme message de tolérance et de respect envers tout le monde (jeunes, parents, etc.), par exemple en initiant une rencontre de la tolérance.
- procède à l'acquisition du mobilier intérieur pour l'abri PC des Neyres et à l'équipement d'une cuisinette.
- attribue les mandats d'ingénieur civil et d'architecte pour la réfection de l'école de Muraz et celui pour l'aménagement du secteur loisirs du Bochet.
- adjuge les travaux
 - » liés au réseau d'eau potable pour les secteurs liaison Perce-Neige la Barme et rue du Carré d'Amont à Muraz
 - » d'aménagement de la place de la rue du Rovra à Muraz
 - » d'aménagement du secteur Est du site des Perraires
 - » de la réfection d'un collecteur d'égouts à la place de la Paquaire
- décide en collaboration avec l'association du Vieux Collombey-Muraz de la restauration d'anciens documents Grevoulet/Buthey par un mandat aux archives historiques de St-Maurice.
- décide de participer à la recapitalisation de Chablais Tourisme SA.
- confie un mandat d'étude de circulation routière à un bureau spécialisé pour la problématique des zones à 30 km/h, notamment à la rue Clos-Novex à Collombey et rue du Collège à Muraz.



Le pavillon du Corbier

- enregistre le décompte final de la construction du pavillon scolaire du Corbier, soit Fr. 370 591.65 par rapport au devis global de Fr. 364 000.00.
- par rapport aux feux en plein air retient les dispositions suivantes:
 1. L'incinération des déchets en plein air est interdite à l'intérieur de la zone à bâtir.
 2. Hors zone à bâtir, l'incinération des déchets de forêt est tolérée, pour autant qu'il n'en résulte pas des immissions excessives et que le voisinage ne s'en trouve pas incommodé.
 3. Les contrevenants sont passibles d'une amende.
- décide de la réalisation de WC publics au lieu dit Condémines à Muraz et de l'établissement d'une procédure de mise à l'enquête publique.
- décide le curage du lit et chambres des torrents en relation avec les importantes pluies du printemps et l'amas de gravats dans les ouvrages de retenue.
- décide les travaux de rénovation intérieure de la crèche Les Meniots, durant les vacances d'été 2006.
- accepte la conclusion d'une nouvelle convention avec la paroisse protestante de Monthey et environs pour les années 2007 à 2011.
- confirme la participation du Conseil municipal au Conseil d'administration de la Société électrique du Bas-Valais et propose de confier ce poste à la présidente de la commune.
- signe avec la commune de Monthey une convention de collaboration en relation avec la tutelle officielle.
- décide en raison des nuisances au voisinage, d'une couverture totale (câbles et filet) de la place de jeux des Neyres.



La place de jeux des Neyres



Le bâtiment Bellevue

- tient l'entretien final avec l'organe fiduciaire et approuve les comptes 2005.
- accepte le principe de l'affectation du bâtiment Bellevue à Collombey en tant que locaux d'animation, exposition et partie culturelle et confie l'étude d'avant-projet à la commission sportive et culturelle.
- renonce au projet de modification de zones du secteur de loisirs du Bochet et décide d'une organisation en respectant strictement la zone d'intérêt général existante.
- décide d'une commande de variantes pour une route d'évitement de Collombey-le-Grand afin de desservir la zone industrielle.
- délivre l'autorisation d'exploiter le café-restaurant des Colombes à M. Georges Kramer, domicilié à Vionnaz, à partir du 1er juin 2006.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE ●

Merci et bon vent à Laurent Métrailler

Le 6 février dernier, Laurent Métrailler informait le Conseil municipal et la population de sa commune de sa décision de mettre un terme à ses fonctions de président et de membre du Conseil municipal.

Atteint dans sa santé, il a pris la décision de se retirer des affaires publiques afin de prendre le temps de se soigner.

Par ces quelques lignes, nous remercions sincèrement notre ancien président et ancien député au Grand Conseil pour tout ce qu'il a apporté à notre commune.

Treize ans de hautes responsabilités publiques et politiques marquent un homme et sa région. Son engagement en faveur de notre population a été très remarqué et apprécié. Sa connaissance des dossiers démontrait son intérêt à travailler pour la cause commune. Espérons qu'avec du temps et de la patience, notre ancien président Laurent Métrailler retrouve sa pleine santé.

Au nom du Conseil municipal et de la population de Collombey-Muraz, nous voulons lui transmettre l'assurance de notre amitié et nos vœux de prompt rétablissement.

JEAN-PIERRE VEUTHEY

CONSEILLER MUNICIPAL, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'INFORMATION ●

Le Conseil municipal en France voisine

Le Conseil municipal s'est rendu le 8 avril dernier à Rumilly (F), à l'invitation de la Mairie de cette cité de 13 000 habitants située à une vingtaine de kilomètres d'Annecy. L'occasion pour les élus communaux de découvrir une ville alliant charme et dynamisme, mais aussi de mettre en perspective une organisation politico-administrative différente. Une escapade riche d'enseignements et de contacts.

Par Yves Cretton, conseiller municipal



Les bernardines comme trait d'union

La congrégation des sœurs bernardines a son origine à Rumilly, où la légende lui prête un rôle essentiel dans la lutte pour l'indépendance face à l'invasion des troupes du roi Louis XIII, au XVII^e siècle. Même si les sœurs ont aujourd'hui quitté cette ville, les autorités de Rumilly entretiennent encore des contacts avec celles que l'on appelle depuis les «anges tutélaires de Rumilly». En automne 2005, à l'occasion d'une visite des représentants de la cité savoyarde au couvent des bernardines, rendez-vous avait été pris pour une rencontre sur sol français. Le Conseil municipal s'est ainsi rendu le 8 avril 2006 à Rumilly, où il a reçu un accueil des plus chaleureux.

Une cité dynamique

Petite ville de 13 000 habitants, Rumilly est le chef-lieu d'un can-

ton de 18 communes regroupant 30 000 habitants. La ville possède ainsi les attributs d'un pôle régional. Elle impressionne par le nombre de ses infrastructures publiques (écoles, centres de formation, homes, etc.), mais également par la taille et la qualité de sa zone industrielle. Plusieurs entreprises de renommée internationale y sont implantées, dont Tefal (2500 emplois) et Salomon. En totalité, ce ne sont pas moins de 7500 places de travail qui sont offertes à Rumilly. Le budget de la ville de Rumilly s'élève à 20 millions d'euros pour le fonctionnement, auxquels s'ajoutent 6 millions d'euros d'investissements. L'administration de la ville comprend près de 300 (!) postes de travail (équivalents plein-temps).

Des systèmes différents pour accomplir des tâches comparables

Les membres des autorités de

Collombey-Muraz et de Rumilly ont eu tout loisir de mesurer les grandes différences existant entre les systèmes politico-administratifs suisse et français. Ainsi, la cité française est dirigée par un exécutif de neuf représentants – les adjoints au maire –, choisis parmi les 33 élus et, en l'occurrence, tous issus de la majorité de droite. Particularité du système: les listes électorales des partis politiques doivent comporter autant de femmes que d'hommes. La parité qui en résulte au législatif de la ville n'est toutefois pas répercutée au niveau de l'exécutif au sein duquel ne siège qu'une seule femme. Au-delà de ces différences, les élus ont pu constater que les tâches de leurs collectivités publiques respectives étaient comparables de part et d'autre de la frontière.

Rumilly, pays du... chocolat

Le maire de la ville de Rumilly s'est fait un plaisir de commenter la visite guidée du territoire communal qui a mené les membres du conseil du centre-ville aux quartiers industriels, en passant par une magnifique zone de loisirs. On retiendra pour l'anecdote la nomination de Josiane Granger au rang de membre de la Confrérie des chocolatiers de Rumilly, à la faveur d'un test de dégustation conclu avec succès et d'un serment volontiers prêté: celui de consommer du chocolat au moins une fois par semaine...

Pour en savoir plus:

www.mairie-rumilly74.fr

Route Muraz/Draversaz et danger des falaises des Pics

La situation de danger préoccupe les propriétaires de la route et la commune en lien avec la sécurité. Brièvement exposée, la situation est la suivante:

- la carte de danger établie en 1997 montre et confirme clairement que l'ensemble du tronçon concerné se trouve en périmètre de danger élevé (rouge)
- les nombreux éboulements et chutes de pierres isolées qui ont été répertoriés depuis confirment que le secteur est tout particulièrement actif
- une visualisation de la topographie régionale, à partir d'un modèle numérique de terrain à haute résolution, est très parlante et démontre que le versant est affecté par un tassement rocheux de grande ampleur (1,4 km de longueur sur environ 700 m de dénivellation).

Dans ces conditions, en regard de la classe de la route concernée, il n'a pas été retenu d'investir dans une étude géologique qui confirmera la dangerosité et précisera les volumes de mobilisation mais qui ne modifiera que très peu la carte de danger de 1997. Même les écrans les plus adaptés ne permettront pas de contenir les éboulements de dimensionnement qui seront définis par cette étude.

En fin de compte, même avec ce type de protection, l'ouverture du tracé actuel sera toujours dépendante de l'aléa météorologique. Seul un long tunnel ou un autre tracé permettra de sécuriser totalement cette route. Ce serait en tout cas le standard indispensable si cette route était propriété du canton.

Sur cette base, une réunion, avec pour but la présentation du degré de danger et les mesures à prendre, a été tenue avec les responsables du canton et les com-

munes de Collombey-Muraz, Vionnaz et Monthey.

Au printemps 2004, un éboulement de 30 000 m³ a coupé et endommagé la route.

Dans la conjoncture actuelle, les coûts pour sécuriser 1,4 km de route forestière sont trop élevés. Une simple analyse coûts-efficacité ne justifie dans aucun cas les mesures de protection proposées, soit la réalisation d'un tunnel.

Une assainissement du site n'est pas du tout envisageable vu l'état de fracturation de la route, son orientation peu favorable et l'ampleur des travaux à effectuer. Des travaux de minage sont généralement devisés à Fr. 85.-. L'estimation est de l'ordre d'au moins 60 000 m³. A 85 francs, c'est plus de 5 millions.

Les autorités responsables, avec l'appui des spécialistes, en ont conclu:

- la route forestière sera fermée au niveau du hameau de l'Essert
 - l'accès à l'Essert sera réservé aux bordiers
 - à partir de l'Essert, seules les équipes forestières seront autorisées à rejoindre le secteur de la Pala. Les travaux et l'accès seront réalisés lors de bonnes conditions climatiques en dehors des périodes de gel et dégel et de fortes précipitations
 - au-delà de ce carrefour, la route forestière sera barrée
 - la faisabilité d'un accès par la route de Torgon doit être étudiée
- La mesure est ardue. Tout a été envisagé pour éviter cette situation.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE ●



Passeports et cartes d'identité

C'est bientôt la période des sorties de classe et les vacances arrivent à grands pas.

Nous rappelons à toute la population de contrôler l'échéance de ses pièces d'identité en précisant que pour l'obtention d'un nouveau document d'identité

Pour les enfants:

Il faut se présenter avec le livret de famille, et la preuve du droit de garde pour les enfants dont les parents sont divorcés ou séparés; l'ancienne pièce et une photo passeport (dès la naissance).

Dès 7 ans révolus l'enfant doit être présent (signature).

Pour les adultes (dès 18 ans révolus):

Il faut se présenter personnellement avec l'ancienne pièce d'identité et une photo.

ATTENTION: concernant les passeports

Tous les passeports 03 établis avant le 15 septembre 2006 sont valables pour les USA sans visa jusqu'à la fin de leur validité.

Dès le 15 septembre, il sera possible d'obtenir:

- Le passeport 03 (Fr. 126.-) dont le délai d'établissement reste de 10 jours, mais pour les USA avec un visa qui sera délivré par l'ambassade des Etats-Unis à Berne
- Le nouveau passeport biométrique d'une validité de 5 ans au prix de Fr. 250.-. Pour l'établissement de ce passeport, il faut compter environ 35 jours ouvrables.

Ces documents sont à commander assez tôt auprès de l'office de la population à Collombey.

Heures d'ouverture	Lu – Ma – Me	10 h 00 – 12 h 00 h / 15 h 00 – 17 h 30
	Je	10 h 00 – 12 h 00 h / fermé
	Ve	10 h 00 – 12 h 00 h / 15 h 00 – 16 h 00

Téléphone 024 473 61 63

Le bureau se tient à l'entière disposition de la population pour tout renseignement éventuel.

OFFICE DE LA POPULATION ●

Concours «balcons fleuris» 2006: inscrivez-vous!

Suite au succès rencontré l'an dernier, le Conseil municipal a décidé de mettre sur pied cette année encore le concours des balcons et parterres fleuris. Il a confié cette tâche à la Commission de l'environnement.

Le concours est ouvert à toutes les personnes inscrites au contrôle de l'habitant de la commune de Collombey-Muraz, lesquelles peuvent s'annoncer à l'administration communale jusqu'au 26 juin 2006.

Deux catégories sont prévues: façades et parterres fleuris. Les critères de jugement appliqués par le jury sont l'effet décoratif, les moyens utilisés et le soin.

Le jury est composé des personnes suivantes:

- M. Bernard Gay, président du jury
- Mme Brigitte Corminboeuf
- Mme Bernadette Monnard
- Mme Corinne Parvex
- M. Jean-Christophe Carrupt

Les lauréats du concours 2005 sont les suivants:

- Mme Yvette Landry, Muraz
- Mme Pia Maria Andrey, Collombey
- Mme Sonia Monnard, Les Neyres
- Mme Séverine Dal Molin, Les Neyres
- Mme et M. Fatima et Konrad Howald, Collombey
- Mme Adeline Schaffhauser, Les Neyres
- Mme Viviane Avanthay, Collombey-le-Grand

Des formulaires d'inscription sont à disposition au bureau communal.

N'hésitez pas à prendre part à ce concours!



Rencontre avec Mme Josiane Granger

Mercredi après-midi, notre nouvelle présidente de commune me reçoit dans son bureau pour un entretien convivial et fort intéressant. D'emblée, elle sait mettre à l'aise son interlocuteur et notre discussion se déroule en toute simplicité.



Propos recueillis par Bénédicte Crettenand

Madame Granger, voilà deux mois que vous avez repris au pied levé la présidence de la commune de Collombey-Muraz. Pouvez-vous en tirer un premier bilan?

Le bilan est très positif, ma motivation est confirmée par rapport à ce poste. On touche à tous les domaines, ce qui rend cette tâche diverse et variée. De nombreux contacts se créent entre les communes et avec le canton, ce qui me permet de rencontrer beaucoup de personnes. Je suis par contre surprise par la masse de travail engendrée par le traitement des nombreux dossiers en cours. La gestion de ces projets demande énormément de contacts et la période actuelle est passablement chargée: préparation des comptes et de l'assemblée primaire.

Vous avez donc abandonné votre vie professionnelle?

Effectivement, et ce fut un choix difficile. J'étais passionnée par mon travail d'enseignante à la HES et je m'occupais également de la gestion du centre de Monthey. J'étais consciente que cette décision impliquait une prise de risques mais il m'était impossible de concilier mon activité professionnelle avec mon rôle de présidente car je veux m'impliquer pleinement dans la mission qui m'a été confiée. Je travaille donc à 80% pour la commune et je poursuis parallèlement une formation à l'université de Lausanne, un master en administration et management public.

Quel a été votre parcours politique?

J'ai d'abord été députée suppléante de 1989 à 1993. A cette

date, j'ai commencé une formation en pédagogie à Lausanne et j'ai dû cesser momentanément mon engagement. Plus tard, j'ai fait partie du comité du PDC et je suis conseillère communale depuis 2001. J'ai également présidé la commission scolaire pendant six ans. Mon père était déjà en politique et m'a donné envie de m'engager pour la vie de la commune. Et j'ai toujours eu un engouement certain pour les relations et contacts entre les individus.

Quels sont les grands projets à venir pour la commune?

Il y a tout d'abord le projet d'amélioration de la zone du Bochet, avec en premier lieu l'aménagement d'un parking. Nous réfléchissons également sur la construction d'une déchetterie, sur le développement du réseau des eaux et des égouts, ainsi que sur un projet d'une route de desserte de la zone industrielle qui évite le village de Collombey-le-Grand.

Au vu de l'accroissement constant de la population, les infrastructures scolaires sont-elles suffisantes?

Chaque année, entre 130 et 150 nouveaux arrivants s'installent chez nous. Les structures des écoles conviennent actuellement puisque nous avons fait construire l'an dernier deux modules sur le site du Corbier. Il y a possibilité d'extension avec ces pavillons. Mais il est clair qu'à moyen terme, nous mettrons à l'étude un nouveau bâtiment scolaire.

Vous êtes la quatrième femme présidente du district. Quel est

votre sentiment par rapport à cela?

J'éprouve une grande satisfaction que les femmes s'intéressent et puissent accéder à la cause publique. Mais cela reste tout de même une question d'engagement personnel, qu'on soit homme ou femme!

L'APE (Association des parents d'élèves) fête cette année ses 20 ans; vous en êtes l'une des membres fondatrices. Comment percevez-vous cette association dans ses activités actuellement?

L'idée a germé il y a vingt ans avec une de mes voisines. Nous avions envie de constituer une association pour créer un lien entre les parents et l'école. Le but était de construire et de collaborer ensemble. Cet objectif est atteint et je félicite grandement la présidente actuelle qui effectue un magnifique travail et relais important. Je me souviens par exemple d'une fête de fin d'école organisée lors de la troisième année; ce fut un succès et une journée merveilleuse. Bravo et longue vie à cette association!

Questionnaire de Proust

Le principal trait de mon caractère: volontaire
Ce que j'apprécie le plus chez mes amis: la fidélité

Mon occupation préférée: le jardinage, les randonnées et la lecture

La couleur que je préfère: bleu

La fleur que j'aime: l'orchidée

L'oiseau que je préfère: le colibri

Mon compositeur favori: Beethoven

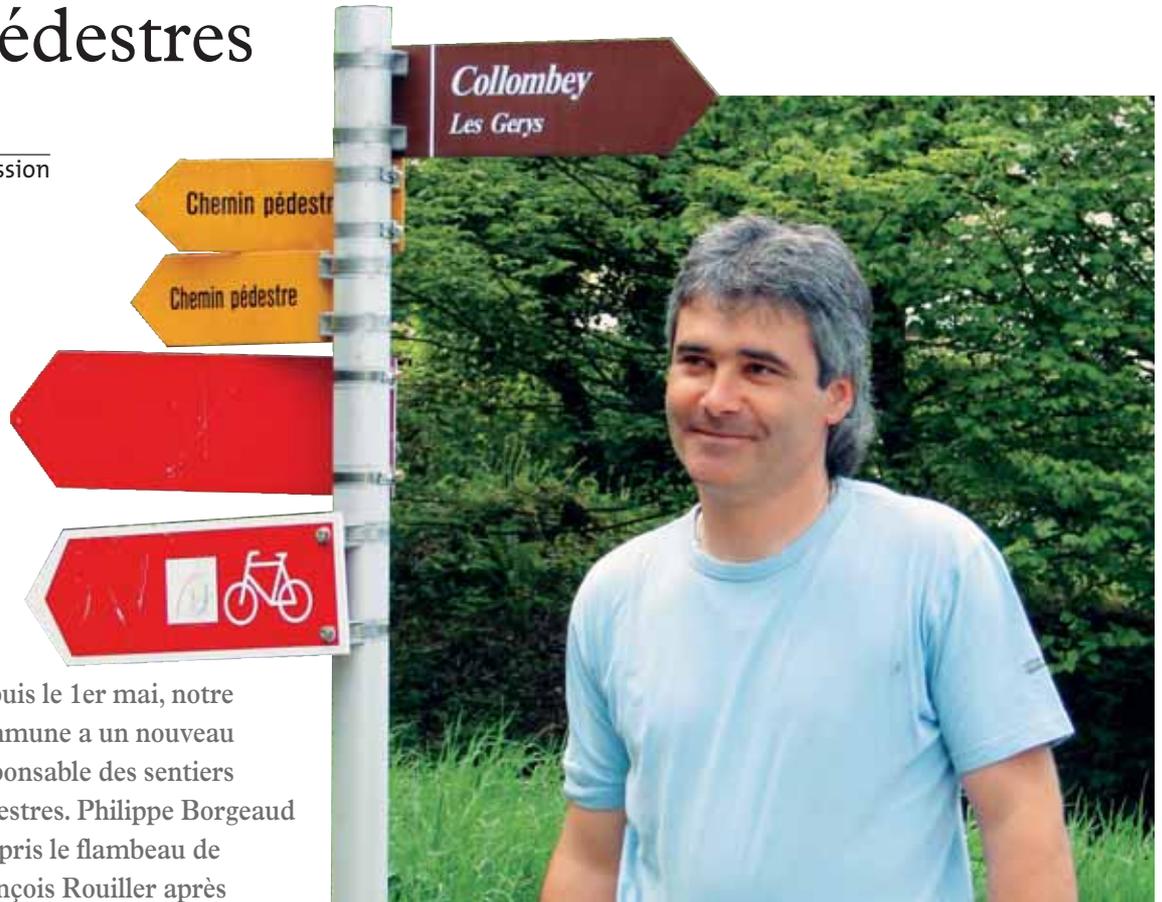
Mes peintres favoris: les impressionnistes, Cézanne et Picasso

Mon héros dans la vie réelle: le Dalai-Lama

Ma devise: Favoriser le dialogue avec l'autre

Nouveau responsable des sentiers pédestres

par Yannick Buttet
membre de la commission
d'information



Depuis le 1er mai, notre commune a un nouveau responsable des sentiers pédestres. Philippe Borgeaud a repris le flambeau de François Rouiller après 20 ans d'activité. Rencontre.

Quand on entend parler du responsable des sentiers pédestres, on l'imagine déjà se promener toute la journée pour juger de l'état des sentiers et des travaux d'entretien à effectuer. En quoi consiste exactement votre travail?

Pour être responsable des sentiers pédestres, c'est vrai qu'il faut aimer se balader. Je profite des week-ends de beau temps pour parcourir nos sentiers et voir si des travaux sont à effectuer. Mais il faut aussi être à l'écoute des gens qui se promènent

Philippe Borgeaud devra veiller à l'entretien des sentiers de notre commune.

et nous signalent d'éventuels problèmes sur les sentiers. D'une fois qu'un problème a été annoncé, je fais le nécessaire moi-même si c'est possible, et si le travail à effectuer est trop important, c'est généralement le triage forestier qui s'en charge.

Comment devient-on responsable des sentiers pédestres?

En fait, François Rouiller voulait passer la main depuis quelque temps déjà mais il ne trouvait pas de successeur. Comme nous aimons nous promener avec ma femme et que je suis attaché au maintien de nos sentiers, j'ai finalement accepté de reprendre cette responsabilité.

Quels contacts avez-vous avec Valrando?

Nous avons des contacts régu-

liers avec Valrando. En plus des contacts directs, nous participons à des séances d'information sur les sentiers pédestres de notre région ou de notre canton. Dernièrement nous avons participé à une rencontre en France voisine organisée par Valrando.

C'est aussi Valrando qui homologue les itinéraires des sentiers qui traversent notre commune.

Quelle est pour vous la plus belle balade à faire dans notre commune?

Je ne pourrais pas en donner une seule. Toutes les balades ont leur charme quel que soit l'endroit. Ce qui me plaît surtout c'est le contact qu'on a avec la nature quand on se promène.

Nom	Borgeaud
Prénom	Philippe
Etat civil	marié, 2 enfants
Profession	employé aux Travaux publics de Collombey-Muraz
Domicile	Muraz

La société d'accordéonistes Les Artisans Mélodieux de Collombey-Muraz fêtent ses 20 ans avec Alain Morisod & Sweet People

Cette société d'accordéonistes a été fondée le 12 novembre 1986. Son premier président fut M. Jean-Paul Viredaz jusqu'en 1994. Quant à la direction, elle était assurée par Mme Bernadette Imesch-Bourqui de 1986 à 1988. Puis, ce fut M. Christophe Grillo jusqu'en 1995, date à laquelle la société cessa toute activité par manque de musiciens.

En 1997, Mme Nicole Andenmatten relança la société avec un groupe d'élèves de son école d'accordéon. Un comité se reforma et la présidence fut assurée successivement par MM. Joseph Premand, Philippe Maret et, à ce jour, par Sébastien Andenmatten.

La société se compose actuellement de 18 membres dont 12 musiciens. Elle se produit à l'occasion de diverses manifestations dans la commune et aux alentours (fête au village – communion – ...).

L'accordéon, instrument aux multiples facettes, trouvera son salut dans l'équilibre entre tradition et modernité. C'est pourquoi les concerts des Artisans Mélodieux mêlent allégrement

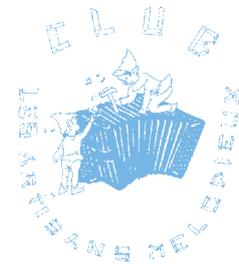


Les Artisans Mélodieux dans leur nouveau costume.

tubes actuels, classiques et folklores.

Leurs concerts annuels sont toujours agrémentés par d'autres instruments tels que guitare – saxophone – cuivre et, cette année, une chanteuse sera également de la partie.

Vous êtes intéressés à apprendre l'accordéon ou à rejoindre nos rangs?



Contactez Mme Nicole Andenmatten au 024 472 30 01 ou www.artisansmelodieux.ch

Programme du 20e

Samedi 25 novembre 2006

Concert annuel à 20 h 30
salle des Perraires de Collombey-Muraz
suivi d'un bal conduit par Jérôme Music – entrée libre

Dimanche 10 décembre 2006

Concert de Noël d'Alain Morisod & Sweet People à 16 h 00
salle des Perraires de Collombey-Muraz

Billets en vente dès maintenant chez

M. Antoine Lattion, BCVs, rue des Colombes 3, 1868 Collombey
Vögele Chaussures, Parc du Rhône (COOP), 1868 Collombey

Prix du billet: Fr. 50.-, place non numérotée



Nicole Andenmatten en compagnie de Mady Rudaz et Alain Morisod.

La raffinerie trouve son rythme de croisière

par Tamoil Raffinerie de Collombey

Les installations de Collombey tournent à plein régime depuis le début de l'année. Elles traitent avec une efficacité accrue le pétrole brut reçu. Des produits commercialisables de haute qualité (essences, diesel, kérosène, mazout et gaz de pétrole liquéfié) repartent de la raffinerie

“ Les travaux réalisés durant l'année 2005 ont permis une diminution sensible des émissions sonores. ”

Service de la protection de l'environnement de l'Etat du Valais

pour assurer l'approvisionnement d'environ 20% du marché helvétique. L'apport de la nouvelle unité de craquage s'est révélé judicieux pour le groupe Tamoil et le futur de son site valaisan. La proportion de produits à haute valeur ajoutée a en effet pu être augmentée d'une manière significative.

Le groupe Tamoil s'attache également à régler toutes les questions liées à l'environnement et à réduire au maximum tout type de désagrément pour le voisinage. Les problèmes de jeunesse rencontrés par la mise en service d'installations à la pointe de la technologie ont pu être surmontés. Le service de l'environnement de l'Etat du Valais a constaté les progrès faits dans ce sens sur le site de Collombey.

Dans son rapport de fin d'année 2005, il relève une

diminution sensible des émissions sonores. La raffinerie dispose désormais d'un cadastre du bruit. Il permet de modéliser la propagation du bruit émis par les différentes sources. Ce nouvel instrument de travail permet de mieux cibler d'autres mesures visant à limiter les impacts sonores.

Le remplacement du nez de la torche en mars 2005 permet désormais une bonne combustion des gaz excédentaires pendant les phases transitoires. Quant aux valeurs d'émission issues des cheminées, elles respectent depuis la même période les normes fixées par l'ordonnance sur la protection de l'air. La raffinerie ne s'en contente pas pour autant et poursuit ses efforts pour les maintenir à bas niveau.

Chiffres clés

340 km: la longueur de l'oléoduc qui amène le pétrole brut de Gênes à Collombey en passant par le tunnel du Grand-Saint-Bernard.

450 m³/h: la quantité de pétrole brut arrivant à Collombey (équivalent à 166 wagons de chemin de fer par jour).

40%: la part d'approvisionnement du marché Suisse assurée par les deux seules raffineries de Suisse, celles de Tamoil à Collombey et de Petroplus à Cressier (Neuchâtel).

150 wagons et 300 camions: la capacité journalière de produits commercialisables qui repartent du site de chargement situé sur le territoire de la commune d'Aigle.

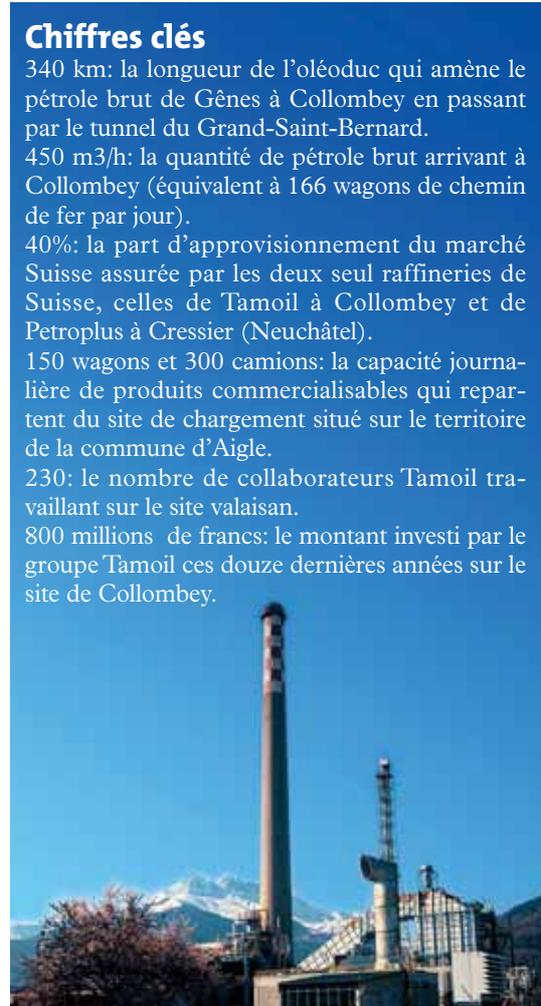
230: le nombre de collaborateurs Tamoil travaillant sur le site valaisan.

800 millions de francs: le montant investi par le groupe Tamoil ces douze dernières années sur le site de Collombey.



Travaux de maintenance

Les installations de la raffinerie ont fait l'objet de l'arrêt planifié partiel d'une semaine à la fin du mois de mai. Il s'agissait notamment de travaux de maintenance sur la turbine à gaz, du nettoyage d'échangeurs à plaques, ainsi que du changement des catalyseurs des unités de traitement d'essence et de désulfuration du diesel. C'est le seul arrêt des installations programmé cette année sur le site de Collombey.



Rentrée 2006/2007

Classes et effectifs

- Les effectifs sont stables à l'école primaire et enfantine, par contre une classe est ouverte en 1re année du cycle d'orientation.
- Les classes d'âge nombreuses à l'école primaire avancent dans les degrés. Ainsi au Corbier, une classe de 1re primaire est fermée et une classe de 4e primaire est ouverte.
- A Collombey, les classes enfantines seront à nouveau des classes à un degré pour des raisons d'effectifs.

Locaux

Les classes de 1re enfantine à Muraz passeront au rez-de-chaussée du bâtiment pour des raisons de prévention en cas d'incendie.

Personnel

- Isaline Pilet, 2e enfantine à Muraz, est de retour d'année sabbatique au Cameroun. Sarah Bressoud qui la remplaçait cesse son activité dans notre commune.
- Bernadette Fellay diminue son activité de 25% car elle va suivre une nouvelle formation.
- Mari Mar Ruiz, au cycle d'orientation, déménage en Espagne et quitte notre établissement.
- Pascal Knubel, au cycle d'orientation, a été élu président de l'Association valaisanne des enseignants du cycle d'orientation (Aveco). A cet effet, il est au bénéfice d'une décharge de 30%.
- Sarah Lugon Moulin des Neyres, Maël Chatagny de Muraz et Damien Kramer de Montreux ont été engagés au CO et Sarah Escobar de Collombey pour l'enseignement spécialisé.

Nouveautés 2006/2007

Un nouvel horaire pour les classes enfantines de Collombey et Muraz

La commission scolaire a fait une réflexion au sujet des horaires des classes enfantines de Collombey et Muraz sur la base des constats faits aux Neyres et à Illarsaz qui ont un horaire différent. Le principe est de concentrer les cours sur 4 jours (mercredi congé pour les élèves) pour permettre notamment de diminuer la fatigue des élèves en ayant une pause au

milieu de celle-ci, d'avoir une ou deux demi-journées plus longues pour des activités nécessitant plus de temps et d'augmenter le nombre de demi-journées avec un horaire identique à l'école primaire.

A cet effet, les parents des élèves qui seront en 1re et 2e enfantine en 2006/2007 ont été consultés par sondage dont les résultats se trouvent ci-dessous:

Degré	Total	Muraz	Collombey
1re			
Horaire actuel	19.51%	22.73%	15.79%
Nouvel horaire	75.61%	75.00%	76.32%
égal	4.88%	2.27%	7.89%
2e			
Horaire actuel	8.82%	0.00%	15.79%
Nouvel horaire	91.18%	100.00%	84.21%
égal	0.00%	0.00%	0.00%

Résultat global	
Horaire actuel	14.67%
Nouvel horaire	82.67%
égal	2.67%

Horaires retenus

Degrés	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
1re enf. matin	8 h 30-11 h 30	8 h 30-10 h 30	congé	8 h 30-10 h 30	8 h 30-10 h 30
1re enf. après-midi	13 h 30-16 h 30	13 h 30-15 h 30	congé	13 h 30-15 h 30	13 h 30-15 h 30
2e enf. matin	8 h 30-11 h 30	8 h 30-10 h 30	congé	8 h 30-11 h 30	8 h 30-10 h 30
2e enf. après-midi	13 h 30-15 h 30	13 h 30-15 h 30	congé	13 h 30-15 h 30	13 h 30-15 h 30



COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

ANNÉE SCOLAIRE 2006/2007

Ouverture Lundi 21 août 2006 le matin
Clôture Vendredi 22 juin 2007 le soir

CONGÉS

Automne Du vendredi 20 octobre 2006 le soir
au jeudi 2 novembre 2006 le matin

Immaculée Conception Vendredi 8 décembre 2006

Noël Du vendredi 22 décembre 2006 le soir
au lundi 8 janvier 2007 le matin

Hiver Du vendredi 16 février 2007 le soir
au lundi 26 février 2007 le matin

St-Joseph Lundi 19 mars 2007

Pâques Du mercredi 4 avril 2007 à midi
au lundi 16 avril 2007 le matin

Ascension Jeudi 17 mai 2007
Attention il n'y a pas le pont

Fête-Dieu Jeudi 7 juin 2007

La direction



COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

ANNÉE SCOLAIRE 2007/2008

Ouverture Lundi 20 août 2007 le matin
Clôture Vendredi 20 juin 2008 le soir

CONGÉS

Automne Du mardi 23 octobre 2007 le soir
au lundi 5 novembre 2007 le matin

Noël Du vendredi 21 décembre 2007 le soir
au lundi 7 janvier 2008 le matin

Hiver Du vendredi 1er février 2008 le soir
au lundi 11 février 2008 le matin

St-Joseph Mercredi 19 mars 2008

Pâques Du mardi 18 mars 2008 à midi
au lundi 31 mars 2008 le matin

Ascension Du mardi 29 avril 2008 le soir
au lundi 5 mai 2008 le matin

Fête-Dieu Jeudi 22 mai 2008

La direction

Concours vocabulaire

par Alessia Gangemi et Anaëlle Cortijo

Article tiré du Tilt, journal d'information du cycle d'orientation

Le CO de Collombey-Muraz a organisé cette année un concours inter-cycle de français. Si l'an dernier, à Vouvry, les élèves ont dû faire face à une dictée, pour cette édition, des exercices de vocabulaire leur ont été proposés.

Dans un premier temps, chaque cycle a fait passer des épreuves à ses élèves pour déterminer les trois meilleurs par année et par niveau. Ensuite, tous ces qualifiés se sont retrouvés le 28 avril à Collombey-Muraz pour la grande finale!

Parmi les élèves de notre cycle, quelques-uns sont montés sur les podiums!

Pour les 1res années, Samuel Pereira est arrivé 3e en niveau 2. Pour les 2es années, en niveau 2, Julien Croset est arrivé 1er. En niveau 1, Marika Barman est arrivée 2e et Anthony Dupond est arrivé 3e.

Pour les préapprentissages, Lionel Huguet est arrivé 1er, Adelina Memaj est arrivée 2e tandis que Yaël Sorber et Marina Sampais sont arrivées 3es. Bravo à eux!

Interview de quelques élèves qui ont participé à la finale:

Comment avez-vous trouvé ce concours de manière générale?

Le goûter était bon (rire). (Julien, vainqueur de sa catégorie)

Que pensez-vous de l'examen?

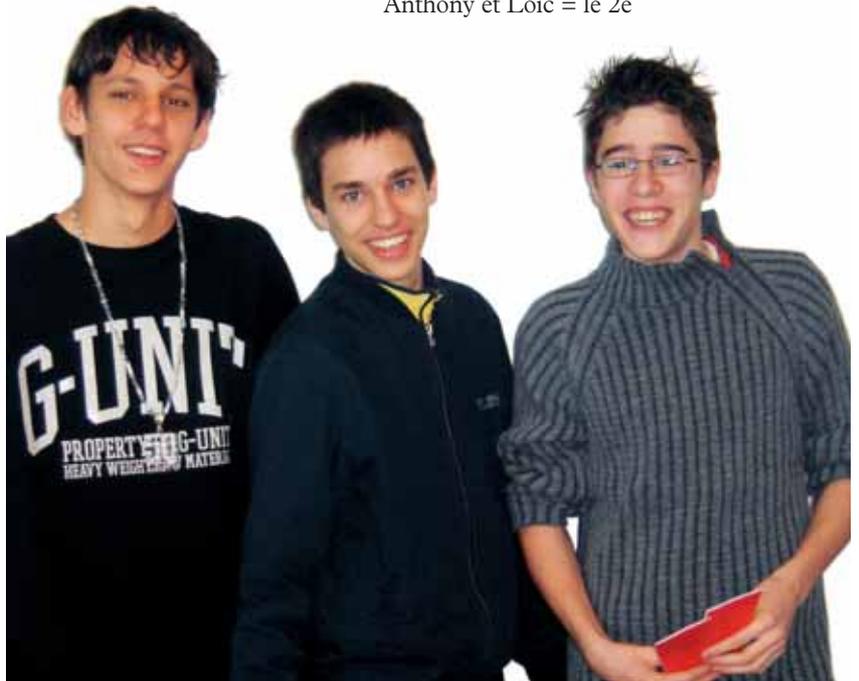
L'examen était trop court au niveau des points! (Julien-Anthony-Loïc)

Etiez-vous stressés ?

Non, pas vraiment! (Julien)

Quel examen a été le plus difficile, celui de la qualification ou celui de la finale?

Julien = le 1er examen
Anthony et Loïc = le 2e



Quelques participants: Alexandre Ginolin, Jérôme Gonzalez, Jonathan Pereira, les trois premiers de la qualification régionale en 3e niveau II.

Avais-tu des porte-bonheur?

Oui une petite marguerite qui m'a en effet porté bonheur. (Julien)

Comment as-tu trouvé ce concours?

Très intellectuel. (Lucien, cycle de Vouvry)

Quel examen as-tu préféré?

Les deux étaient pareils. (Lucien)

Interview de Mme Marielle Boillat, organisatrice du concours.**Pourquoi avoir fait un concours de vocabulaire?**

J'ai trouvé cela amusant (pour

moi qui devais le préparer et pour les élèves qui devaient le faire) et aussi pour le fait que ça change des années précédentes.

Quelle était votre motivation?

C'était un challenge personnel. Comme je suis maman, mon temps n'était pas trop surchargé!

Étiez-vous déçu par leur motivation?

Non, alors pas du tout j'ai bien apprécié leur motivation.

Si cela était à refaire, le referiez-vous?

Non car ça serait bien de changer!



Mme Marielle Boillat, rédactrice et responsable des épreuves

Quelles ont été vos craintes?

Peur de faire des fautes d'orthographe et peur que l'ordinateur plante!

Quels cycles ont participé à ce concours?

Martigny, Monthey, Troistorrents, Collombey-Muraz et Vouvry.

Une nouvelle profession: recycleur-recycleuse

par Chéryl Clivaz,
membre de la commission d'information
en collaboration avec M. Sébastien Coquoz

Cette formation a été créée en 2000 sur l'initiative de l'Association suisse du recyclage du fer et du métal (VSMR) pour répondre aux exigences écologiques et économiques auxquelles les entreprises de ce secteur sont confrontées. Elle est reconnue par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et débouche sur l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC). Des cours de perfectionnement existent et permettent d'accéder à un brevet ou un diplôme fédéral dans plusieurs domaines d'activité.

L'apprentissage d'une durée de trois ans se compose d'une formation pratique en entreprise (quatre jours par semaine) et d'une formation théorique (un jour par semaine). Les cours sont donnés pour la Suisse romande à l'École professionnelle artisanale et industrielle (EPAI) de Fribourg. Le nombre d'apprenants suivant cette filière chaque année est peu élevé (quelques unités). Les personnes satisfaisant aux critères de la formation en cours d'emploi (le fameux article 41 LFPr) peuvent également entreprendre cette formation. Le certificat permet d'occuper un poste à responsabi-

lité dans le centre de traitement d'une société privée ou d'une commune.

Dans le cadre de sa formation pratique, l'apprenant effectue des stages externes, grâce à la bonne entente régnant entre les divers acteurs de la branche, des visites d'entreprises et de sites de traitement, dans le but d'approcher tous les domaines de la profession (collecte, triage, valorisation, entreposage des matériaux, élimination des déchets) et de connaître tous les matériaux (métaux, verre, bois, papier, plastique, textiles, matériel électrique et électronique, déchets de chantier).

Il peut passer le permis de cariste (élevateur) et va travailler avec divers outils, engins et machines qu'il devra aussi savoir entretenir et réparer (défectuosité légère ou panne simple).

En raison des risques et des dangers auxquels il est exposé, la sécurité (lois et mesures) fait l'objet d'une attention toute particulière.

Pour plus d'information sur la profession, les adresses de quelques sites internet:

www.vsmr.ch - www.epaifribourg.ch

www.bbt.admin.ch



Peux-tu te présenter en quelques mots?

Je m'appelle Nicolas Coquoz, j'ai 17 ans, j'habite Muraz et je suis apprenant recycleur en 1^{re} année.

Qu'est-ce qui t'a décidé ou motivé à choisir ce métier?

Ayant vécu dans ce milieu, j'ai toujours voulu exercer cette profession.

As-tu quand même fait d'autres stages?

Oui, j'ai effectué deux stages, l'un comme bûcheron au triage intercommunal et l'autre de constructeur métallique auprès d'ACTM.

Comment les personnes de ton entourage ont-elles réagi quand tu leur as annoncé ton choix?

Mon choix n'a surpris personne et n'a pas suscité de réactions particulières. Je voulais pratiquer ce métier depuis la petite enfance. J'allais travailler avec mon papa pendant les congés scolaires.

Qu'est-ce qui te plaît et que t'apporte-t-il?

Les activités sont variées, on ne fait jamais la même chose. J'apprends à connaître de nouveaux matériaux, certains métaux, le bois, le papier, le plastique, le verre.

Quelles sont les aptitudes nécessaires ou les qualités requises?

Il faut avoir une bonne condition physique et aimer travailler à l'extérieur. Il faut aussi ne pas avoir peur de se salir les mains. J'aime bien trier et j'ai toujours eu un intérêt pour le travail des métaux. Il faut savoir se débrouiller.

Est-ce particulier de faire son apprentissage dans l'entreprise familiale?

Actuellement je passe 90% du temps chez Trottet Récupération car l'activité que j'exerce dans cette entreprise est plus en rapport avec ce que j'étudie aux cours. Je préfère quand même travailler dans l'entreprise familiale car les relations sont autres.

Peux-tu décrire en quoi consiste ton apprentissage?

L'activité consiste à récolter, trier et valoriser les différents matériaux nommés ci-dessus. Comme petit outillage, j'utilise la meule et le chalumeau. Je travaille aussi avec la cisaille et la grue hydrauliques, en équipe de deux. Je conduis l'élevateur dont j'ai déjà passé le permis de cariste dans le cadre des cours professionnels. Des visites de la fonderie de Gerlafingen et des centres de traitement Thévenaz-Leduc à Ecublens et Abbé à Vernier, qui se charge, entre autres, de recycler les capsules Nespresso, ont déjà eu lieu. Pour garantir ma sécurité, je porte des chaussures à bout renforcé et des gants, quelquefois le casque aussi.

J'ai aussi eu l'opportunité d'enseigner les rudiments du métier à un élève venu faire un stage.

Et comment se déroulent les cours?

Pour les cours, je dois me déplacer à Fribourg, j'y vais en train. Les cours ont lieu une fois par semaine, le vendredi. Nous sommes cinq apprenants en 1^{re} année et nous venons de la région, un de Martigny, deux de Bex, le cinquième étant de Lausanne.

Comptes-tu continuer dans la profession une fois celui-ci terminé et envisages-tu de te perfectionner?

Oui, j'envisage de me perfectionner et je vais continuer ce métier. ●



Programme des marches – Été 2006

Daves Anne-Lyse et Albert: Tél. 024 471 55 45 – 079 390 45 13 – 079 364 60 86

Lieu de départ: Maison de commune à Collombey

Vendredi	Heures dp	Lieux	Responsables
23 juin	9 h	Morgins – Bellevue	Danielle
30 juin	13 h	Champéry – Les Galeries Défago	Albert
07 juillet	9 h	L'Arpille	Jacqueline-Elisabeth
14 juillet	13 h	Morgins – Tovassières – Morgins	Albert
21 juillet	9 h	Torgon – Plan-de-Croix	Monique
28 juillet	13h	Champéry – Les Etangs	Albert
04 août	9 h	Van d'en Haut – Salanfe	Albert
11 août	13 h	Vérossaz – Le Fays – Vérossaz	Albert
18 août	9 h	Vérossaz – Seintaneire Les Planeys – Vérossaz	Albert
25 août	13 h	Route du Milieu – Centre sportif Chindonne et retour	Albert
01 septembre	9 h	Chalet-Neuf	Marianne
08 septembre	13 h	Croix de Javerne	Marie-Claire
15 septembre	9 h	Tanay	Marianne
22 septembre	13 h	St-Maurice - La Grotte-aux-Fées Vérossaz – St-Maurice	Albert
29 septembre	9 h	Petit paradis – Grand Cro – Bellevue	Danielle
06 octobre	13 h	Les chemins de Provence	Albert
13 octobre	13 h	Les Ilettes – Massongex St-Martin – Daviaz – Les Ilettes	Albert
20 octobre	13 h	Villy – Antagne – Villy	Albert
27 octobre	13 h	Collombey – Pont du Rhône Stand de tir Bex – Collombey	Albert

Angèle: 024 471 68 69 – 079 448 32 36
 Danielle: 024 472 74 64
 Elisabeth: 024 471 10 85 – 079 522 25 06
 Françoise: 024 472 57 09 – 076 430 62 35
 Gladys: 024 471 19 29

Jacqueline: 027 722 72 03 – 077 417 88 84
 Marianne: 024 472 91 31 – 079 638 23 82
 Marie-Claire: 024 471.05.67 – 079 709 83 26
 Monique: 024 472 27 83 – 079 789 98 18

PS – Afin d'équilibrer les frais de transport, il est conseillé aux personnes qui prennent place dans une voiture de donner **Fr. 5.-** au chauffeur et cela queleque soit la distance.

Les eaux usées des piscines

par la commission d'environnement

Quelques citoyens, inquiets de voir chaque année se construire toujours plus de piscines privées, ont interpellé la commission de l'environnement pour connaître les prescriptions en la matière et l'éventuel impact de ces eaux sur nos nappes phréatiques.

Il nous est paru intéressant de faire partager ces informations à l'ensemble des habitants de notre commune.

A chaque autorisation de construire, l'administration communale précise que ces eaux doivent être infiltrées dans le terrain par l'aménagement d'un puits perdu et que le rejet à l'égout est strictement interdit. Il est à préciser que notre commune possède un système unitaire de traitement des eaux et qu'un apport trop important d'eau claire à notre

station d'épuration détruit la biologie de la Step. Interpellé à ce sujet, le Service de la protection de l'environnement affirme que le rejet des eaux de vidange des piscines à la nappe phréatique par un puits perdu, dans un canal, une rivière ou un bisse est admis.

Il y a lieu en principe de stopper toute l'installation une quinzaine de jours avant la vidange du bassin pour garantir une bonne stabilité des produits d'entretien.

La vidange ne crée aucune pollution et l'eau peut même être déversée sur la pelouse sans risque de la «brûler». La chloration, à des doses différentes, est la même que celle de l'eau de consommation traitée dans de nombreuses communes.

APE ou rencontre avec des personnes engagées et pleines de ressources

par Christine Rhyner

Mais qu'y a-t-il derrière ces trois lettres et ce tout nouveau logo?

L'APE de Collombey-Muraz – l'Association de parents d'élèves de notre commune – existe depuis 1986, et fête donc ses 20 ans cette année. Joli clin d'œil: Mme Josiane Granger, la nouvelle présidente de notre commune, en est une des fondatrices! N'entrons pas dans les détails du travail réalisé au cours de ces 20 années par les nombreuses personnes qui se sont succédé au comité de l'APE. Mais pour vous en donner une idée, les différents points abordés en réunion sont allés de la sécurité routière sur le chemin de l'école à la quantité de devoirs, en passant par l'organisation d'un marché aux jouets, d'un spectacle de marionnettes, des conférences à thème... et bien sûr l'incontournable vente-échange bisannuelle.

Qu'en est-il aujourd'hui?

«Militer pour une école qui favorise le partenariat entre les familles et l'institution scolaire»... telle est la ligne qui sous-tend le travail de cette association.

Marlène Diaque, présidente très active et dynamique, m'a expliqué avec beaucoup de professionnalisme le travail réalisé par l'équipe du comité. Qu'il s'agisse de réflexions, de recherches sur le terrain, de réalisation de projets ou de participation aux divers groupes de travail, chaque membre du comité est invité à s'engager dans le projet qui l'intéresse, toute nouvelle proposition étant encouragée.

Pour se mobiliser en partenariat sur le terrain de vie du jeune, les huit membres du comité l'APE se sont penchés sur différents sujets:

- la violence (théâtre interactif avec les 2 et 3 CO)
- participation à divers groupes de travail: charte «vivre ensemble», élaboration de formulaire pour l'unité d'accueil extra-scolaire, «l'agenda de l'élève», «cahier des charges pour les enseignants», «centre du village de Collombey», «tolérance»
- création d'un groupe de parents de langue étrangère
- participation à l'amélioration des horaires et des trajets en car
- distribution aux élèves de 2P de Muraz de l'itinéraire conseillé par le BPA pour les trajets à vélo
- élaboration du CADO (carnet d'adresses pour les adolescents)
- conférences: méthodes de travail, comment aider efficacement son enfant dans les tâches scolaires, méthode Tomatis
- participation aux tables rondes «Tolérance et respect d'autrui chez les jeunes»
- aux membres: informations relatives à l'école, aux niveaux communal, cantonal et romand (par ex. prévention routière, prévention santé, nouveau règlement, introduction de nouvelles méthodes, cours d'appui, conférences, sites Internet)
- disponibilité auprès des membres pour divers renseignements relatifs à l'école
- création d'un site internet www.apecolmur.ch ... n'hésitez pas à y jeter un coup d'œil!

Partenariat avec l'école?

Au téléphone, M. Alain Fournier, directeur des écoles, relève l'implication de la présidente et des membres du comité dans différentes commissions, en soulignant l'importance d'avoir ce regard et cette collaboration. Pour lui, l'APE fait un très bon travail de concertation. Il appré-



cie beaucoup de travailler avec des personnes qui «ne sont pas là pour revendiquer ou contester ce qui se fait à l'école, mais plutôt pour construire avec nous».

La question qu'il se pose toujours est la représentativité des parents dans cette association. Est-ce que les avis émis par l'APE représentent l'avis de la majorité des parents? Lorsque nous transmettons un message à l'APE, celui-ci touche-t-il les parents auxquels ce message est prioritairement destiné? Comment faire pour toucher les personnes qui justement ne font pas partie de l'APE? Il relève que l'association est parfois interpellée par des gens qui ont une dent contre l'école ou qui ont des craintes d'exprimer leur opinion. Etant donné les compétences des membres du comité, il leur est possible de donner des informations adéquates et par ce biais, «le dialogue peut être instauré». Ce rôle est très important et précieux pour l'école.

Ces quelques remarques illustrent, à mon avis, un partenariat réussi.

Se mobiliser ensemble sur le terrain de vie du jeune...

... telle est la symbolique qu'ils souhaitent transmettre à travers leur tout nouveau logo, réalisé par Franziska Huxol-Moerch, artistes membre du comité:

Vous pouvez y voir un jeune qui grandit... →



Ou plusieurs personnes qui se mobilisent ensemble...

Un cadre ouvert...

L'APE, comme soutien pour améliorer le terrain – l'école, la maison, l'extérieur – dans lequel le jeune se construit...

Se mobiliser ensemble... comme l'a souligné Mme Josiane Granger, lors de l'assemblée générale du 19 mai 06, qui s'est poursuivie

par une conférence tout public sur le thème: «l'adolescence, un monde déroutant...»

«J'apprécie particulièrement l'état d'esprit de cette association», ajoute-t-elle, en remerciant vivement les membres du comité pour le travail effectué pour le bien des parents et des élèves.

Vous êtes parent d'élève? Vous vous sentez concerné par la vie de

votre enfant dans son école? Vous aimeriez recevoir les informations sur les démarches effectuées par le comité? Vous souhaitez donner plus de poids à cette association qui œuvre pour un meilleur partenariat entre les familles et l'institution scolaire? Qu'attendez-vous?...

Inscrivez-vous donc à l'APE!

Médiateur social

par Christian Parvex

président de la commission des affaires sociales

Le 1er juin, les communes de Monthey, Collombey-Muraz, Vouvry et Port-Valais, ont concrétisé leur projet de médiation sociale par l'engagement de M. Jean-Jacques Homberger, éducateur spécialisé qui a déjà fonctionné comme médiateur de rues dans la région lausannoise. Collombey-Muraz a décidé d'adhérer à ce projet suite à des problèmes de violence marquants rencontrés sur le territoire communal en 2005. Engagé pour une période d'une année, M. Homberger aura la difficile tâche de résoudre au mieux ces problèmes. Mais pas seulement, puisque désœuvrement, délinquance, vandalisme, consommation d'alcool ou de drogue sont aussi des sujets que le médiateur se devra d'identifier dans les communes concernées. Ce projet pilote d'une année est soutenu de manière active par le Canton du Valais par l'intermédiaire de son délégué à la jeunesse, M. Paul Burgener et supervisé par M. Mehdi Messadi, médiateur des rue reconnu.

Si vous voulez en savoir plus, si vous pensez que le médiateur pourrait être utile dans des cas concrets que vous connaissez, n'hésitez pas à prendre contact avec Christian Parvex, conseiller municipal, membre du groupe de pilotage de ce projet.



© Céline Monney

DIVERS

A l'attention des personnes seules, âgées ou handicapées

Vous avez des difficultés de mobilité ou des soucis de sécurité à cause de votre santé.

L'Association Secutel et moyens auxiliaires (Asema) est active dans les deux domaines suivants, tous deux vecteurs importants de l'aide et des soins à domicile.

1. La mise à disposition d'un bouton poussoir d'appel pour les personnes seules, âgées ou handicapées. Celui-ci leur permet, en cas de malaise, d'angoisse ou de chute, d'alerter depuis leur domicile une centrale d'alarme, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
2. La mise à disposition de moyens auxiliaires, en vente ou en location, directement ou suite aux conseils des ergothérapeutes des services cantonaux.

Les coordonnées d'Asema sont les suivantes:

Avenue des Glariers 20,
1860 Aigle

Tél. 024 468 40 90

Fax 024 468 40 95

Messagerie: secutel@asema.ch

Site internet: www.asema.ch

Brèves nouvelles de la bibli

Quelques suggestions pour l'été

Dix mille amants



de Edeet Ravel
paru chez Belfond

La narratrice vit à Londres. A l'occasion de la visite de sa fille, elle se souvient de ses vingt ans, dans les années 70. Etudiante à Tel Aviv, elle avait rencontré Ami, juif israélien. Mais Ami travaillait pour les services secrets; son rôle était de faire parler les suspects.

Par ce roman, en partie autobiographique, Edeet Ravel cherche à comprendre la situation complexe de son pays en interrogeant l'hébreu, langue à la fois ancienne et reconstruite depuis la création de l'Etat d'Israël. Elle milite aujourd'hui pour la paix au Proche-Orient.

L'humanité disparaîtra, bon débarras!



d'Yves Paccalet,
aux Editions
Arthaud

...«Je suis un déçu de l'humanité, je sais que le navire de notre espèce ira par le fond...»
Réalité ou fiction?

L'auteur ne se pose plus la question lorsqu'il écrit, «l'espèce humaine provoque des bouleversements irréversibles, notre avenir est aussi bouché que celui des dinosaures...»

Un livre comme un cri au chevet de la Terre.

Yves Paccalet est naturaliste, philosophe, écologiste et journaliste. Il a travaillé 15 années pour le commandant Cousteau, puis il tournera un documentaire avec Nicolas Hulot.

Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle



de Georges
Courtes,
Editions
Sud-Ouest

Au IXe siècle, un ermite nommé Pélage remarque une étoile très brillante immobilisée au-dessus d'un champ. Creusant ce lieu autrefois occupé par un cimetière «compostum», il découvre un sarcophage de marbre. Dès lors, les chrétiens vont parcourir les chemins pour rallier Santiago. Les moines de Cluny vont construire tout un réseau de prieurés et d'hôpitaux pour accueillir les Jacquets et le premier guide écrit en latin apparaît en 1130.

Ce documentaire illustré donne de nombreuses informations et décrit quatre itinéraires au départ de la France pour rallier l'Espagne.

Une passion indienne

La véritable histoire de la princesse de Kapurthala



de Javier Moro
paru
aux éditions
Robert Laffont

Au début des
années 1900, lors

d'un voyage en Espagne, le maharadjah de Kapurthala rencontre la jeune Anita Delgado, danseuse de flamenco, dans un cabaret madrilène. Il en tombe éperdument amoureux et l'emène en Inde, dans son harem; il l'épouse et fera d'elle une princesse.

Entre Orient et Occident, entre tradition et modernité, tellement différente des autres femmes britanniques et indiennes, Anita, par son charme et son humour, saura se faire accepter au sein de ce monde rigide. Mais son histoire d'amour se terminera par un énorme scandale et elle quittera l'Inde.

Ce récit retrace aussi merveilleusement la vie fastueuse et extravagante des derniers maharadjahs.

Pour les adolescents

Les neuf dragons



de Pierre
Desrochers
Editions
Soulières

Ce roman nous plonge dans l'univers lointain et passionnant du Vietnam. Pierre accompagne ses parents vers la terre de ses ancêtres pour aller adopter une petite cousine orpheline. Peu après, l'adolescent se perd dans un marché à Saigon. Un enfant de la rue, Cuu Long, chef de bande, lui viendra en aide et lui permettra de survivre. Pierre Desrochers vit à Montréal. Il écrit pour les adultes et pour les adolescents.

Durant les vacances scolaires d'été
du 23 juin au 21 août 2006

**la bibliothèque sera ouverte
chaque mardi
de 15 h 00 à 19 h 30**

Les 1er et 15 août étant fériés,
la bibliothèque sera ouverte
Les mercredis 2 et 16 août
de 15 h 00 à 19 h 30

Dès le mardi 22 août
ouverture selon l'horaire habituel
les mardis, mercredis et vendredis après-midi

othèque

Romans et albums enfants

L'école du désert de Roumigièr Cécile
 Calamity Mamie de Alméras Arnaud
 Parfum de sorcière de Arthur Clair
 Papa est un fantôme de St-Aubin Bruno
 Canard a perdu sa clef de Alborough Jez
 Salomé veut une histoire de Naumann Christine
 Caca boudin de Blake Stephanie
 La chèvre de Monsieur Seguin de Daudet Alphonse
 Je ne veux pas aller au lit de Sykes Julie
 Pétronille et ses 120 petits de Claude Ponti
 Le croc voleur de doudous de Picault Aude
 Il ne faut pas faire pipi sur son ombre de Kerloc'h Jean-Pierre

Romans adolescents

Les 13 vies et demie du capitaine ours bleu 1
 Les 13 vies et demie du capitaine ours bleu 2 de Walter Moers
 Droit au but de Crouch W.
 Quinze ans, charmante mais cinglée de Limb Sue
 La troupe du loup de W. Lewin et M. Margraf:
 Le moine, t. 1, L'ami, t. 2, La sauvageonne, t. 3
 Samantha, 15 ans, héroïne d'un jour de Cabot Meg
 Le gâteau au chocolat de 11 heures du soir de Pitcher Caroline
 La révolte des dragons de Serge Brussolo
 La jungle rouge de Serge Brussolo
 Le pénultième péril de Snicket Lemony

Documentaires enfants

Pour les plus jeunes

Les pompiers de Lauprète Anne
 Le chat de Fradin Natacha
 Les voitures de Lauprète Anne
 La maison de Lauprète Anne
 Au parc de Roederer Charlotte
 Mes sorties de Roederer Charlotte

Pour les plus grands

Les saisons de Guidoux Valérie
 Les dinosaures de Cohat Yves
 Les transports de Ottenheimer Laurence
 Le château fort de Joly Dominique
 Le serpent de Tracqui Valérie
 Les premiers hommes de Harris Nicholas
 La pyramide de Harris Nicholas
 Au fil des saisons de Fontanel Béatrice
 80 activités avec ton prénom de Lebailly Vanessa
 Le football, ma grande encyclopédie de Ambrosiano Marc
 40 expériences et défis scientifiques pour les petits débrouillards de Maltais Felix
 Le livre des cabanes de Espinassous Louis

Documentaires adolescents

La médecine de Gates Phil
 L'âge de pierre de Macdonald Fiona
 Le Corbusier de Cohen Jean-Louis
 Gaudi de Crippa M.-A.

Documentaires adultes

Le livre des déserts de Doucey Bruno
 La messe... enfin je comprends tout de Desthieux Pascal
 Massages pour bébé de Voorman Christina
 Animaux en pâtes FIMO de Bastian Liesa
 Personnages rigolos en pots de terre cuite de Boniberger Petra

Le Corbusier de Cohen Jean-Louis
 Gaudi de Crippa M.-A. de Pessey Christian

Romans adultes

Franz & Clara de Labro Philippe
 La forêt des Pygmées de Allende Isabel
 Le fils de la lumière de Jacq Christian
 Le frère du feu de de Jacq Christian
 Magnus de Germain Sylvie
 Saison sèche de Robinson Peter
 Belange de Cauvin Patrick
 Seras-tu là? de Musso Guillaume
 Serko de Gouraud J.-Louis
 Les arcanes du chaos de Chattam Maxime
 Les démons de Barton House de Walters Minette
 La touche étoile de Benoîte Groult
 La concubine, Impératrice Orchidée de Anchee Min
 La Ligne de Partage de Evans Nicholas

BD enfants

Série Les blagues de Toto de Thierry Coppée
 L'école des vannes, t. 1
 La rentrée des crasses, t. 2
 Sous les cahiers, la plage, t. 3

Série Inspecteur Dirty de Jenfèvre
 Nul n'est censé ignorer ma loi, t. 1
 Gros pépins à BIG APPLE, t. 2

Série Tony & Alberto de Dab's
 Smegalberto, t. 1
 Alberdog, t. 2
 Albertoninocanichou, t. 3
 Superblaireau, t. 4
 Yes Sir! t. 5
 Pandi, panda, t. 6

Série Moustic de Moski
 Bon millénaire M'sieur Lubertu, t. 1,
 Babyrug, t. 2
 Petits frissons d'Halloween, t. 3,
 Le diamante soleil, t. 4
 Ernest le Héros, t. 5
 Pas de Panique, t. 6

Pour les ados

Série Castel Armer de H. Reculé
 L'appel du loup, t. 4
 Au nom du père, t. 5

La BD des copines de Mainguy et Vera
 Débordée mais toujours sexy, t. 3

La rubrique scientifique de Boulet, t. 2 et 3

Pour les adultes:

Série L'ordre de Cicéron, Mis en examen, t. 2 de Malka
 Série Secrets bancaires de Ph. Richelle Les associés, t. 1
 Série Mortelle Riviera de Bartoll, La candidate, t. 1
 Série Le Triangle Secret, La parole perdue, t. 6 et
 l'Imposteur, t. 7
 Série La vengeance du comte Skarbek, t. 1 et 2 de Sente et
 Rosinski

La bibliothèque a également complété l'assortiment de DVD par des films, pour adultes, adolescents et enfants. Les DVD peuvent être empruntés pour une semaine, à raison d'un DVD par carte individuelle et 2 DVD par carte famille.

Des CD audios sont également disponibles et la durée du prêt est de deux semaines.

Marche d'automne 2006

Réservez le samedi 9 septembre 2006 et visitez nos alpages en compagnie de la commission culture-sports-jeunesse.

Au programme

Déplacement aller et retour en bus.

Durant la marche, accueil par les alpagistes pour déguster différentes spécialités de notre région.

– Pains spéciaux de fabrication artisanale (alpage de Conche)

– Fromages d'alpages régionaux (alpage de Onnaz)

– Salaisons artisanales (alpage de Chermeux)

En début d'après-midi, possibilité de partager une raclette au sympathique établissement de Chalet-Neuf.

Un tout-ménage sera distribué le moment opportun pour vous transmettre le programme et le bulletin d'inscription.



Alpage de Conche



Alpage d'Onnaz



Alpage de Chermeux



Récemment, la municipalité a honoré Mme Lucie Ramseier, veuve d'Emile, heureuse nonagénaire de l'année. Née le 19 juin 1916, Mme Ramseier est actuellement résidente du Home Clara-Louise à Collombey-le-Grand.

Téléphones importants

AMBULANCE	144
FEU	118
POLICE INTERCOMMUNALE	0848 847 837
POLICE CANTONALE (gendarmerie)	024 473 60 50
CENTRE INFORMATION TOXICOLOGIQUE	145
• Administration communale (présidence et secrétariat)	024 473 61 61
• Service communal des contributions, cadastre	024 473 61 71
• Service communal des constructions, plans, canalisations	024 473 61 61
• Office de la population (contrôle des habitants)	024 473 61 63
• Office du travail (emploi et chômage)	024 473 61 63
• Agent AVS	024 471 37 66
• Direction des écoles	024 473 61 80
• UAPE (Unité d'accueil pour écoliers)	024 471 82 16
• Les Meniots, crèche-garderie	024 473 61 92
• Aide sociale	024 473 61 61
• Etat civil (arrondissement de Monthey)	024 472 99 50
• Bibliothèque communale	024 473 61 88
• Juge de commune	024 472 91 33
• Dépôt communal des travaux publics	024 472 70 90
• Centre médico-social (aides familiales, infirmières)	024 475 78 11

FÊTE NATIONALE INVITATION

Le mardi 1er août 2006 au Centre des Perraires

La population est invitée à participer en nombre à la Fête nationale avec au programme, dès 20 h 00

- Production des sociétés locales
- Animation folklorique par le jodleur-club romand de Pully
- Allocution officielle
- Feu d'artifice
- Animation et bal par l'orchestre Dédicace

Collaboration entre les corps de sapeurs-pompiers de Collombey-Muraz et de Monthey

par les commissions du feu de Collombey-Muraz et Monthey

Régionalisation! Vocabulaire à la mode, utilisé à la sauce politique, économique, industrielle, culturelle, hospitalière et autres. Utilisation de synergies et de collaborations dynamiques pour des résultats optimaux à des coûts moindres. Telle est la devise!

En 2000, une commission cantonale, nommée «Sapeurs-Pompiers 2000+», chapeautée par l'Office cantonal du feu, a été créée en vue d'étudier les possibilités d'utilisation de synergies dans le domaine de la sécurité du feu. Il s'agit d'un sujet délicat mais il est important de préciser que l'étude mentionne qu'une collaboration entre des corps de sapeurs-pompiers voisins peut être envisagée sous trois angles, soit la formation, l'intervention et l'infrastructure.

En ce qui concerne la formation, cette dernière comprend l'instruction théorique et les exercices sur le terrain. Cela permettra, lors d'intervention, d'avoir un appui réciproque suffisamment tôt pour une efficacité

accrue en cas d'événement de plus ou moins grande envergure.

Qu'en est-il de cette collaboration entre les communes de Collombey-Muraz et Monthey?

Depuis 2003, des exercices communs entre les deux corps sont planifiés, plus spécifiquement dans le domaine de la protection respiratoire. Les différents thèmes d'exercice sont: des recherches de personnes dans des endroits enfumés, le travail avec la caméra thermique afin de trouver un foyer d'incendie ou des victimes, des missions d'extinction, des missions de sauvetage, etc.

Il est primordial de noter que ces différents exercices ont pour but que chaque sapeur-pompier se connaisse, travaille ensemble, adopte la même philosophie d'intervention. Cela permet à chaque service du feu, lors d'événement, de renforcer les effectifs ou d'apporter un soutien nécessaire en matériel.

Les différents événements survenus ces trois dernières années

nous ont montré l'utilité d'une collaboration accrue en matière d'instruction et d'intervention. Pour rappel, le CSI-A de Monthey a fait appel aux sapeurs-pompiers de Collombey-Muraz évoluant dans le domaine de la protection respiratoire lors de l'incendie de La Pomme d'Api en 2004 ainsi que lors de l'incendie de la halle industrielle des Ilettes en 2005.

La formation commune en la matière a nettement démontré son utilité et son efficacité lors des événements précités.

Il est encore judicieux de noter que les deux communes se prêtent, mutuellement, du matériel ou des engins lors des exercices communaux et/ou cantonaux (échelle remorquable, échelle à coulisse, caméra thermique, etc.).

En conclusion, certes si chaque entité a son importance, le fait de collaborer régulièrement permet une efficacité plus grande lors d'événement majeur. Et la mission de chacun, reste «Sauver – Tenir et protéger – Eteindre – Limiter les dégâts subséquents». Les deux commandants respectifs et les conseillers des deux communes remercient tout leur personnel pour leur engagement et leur dévouement en faveur d'une cause publique. ●



Si vous aimez la forêt, utilisez le bois

par François Rouiller
chef du triage forestier du Haut-Lac

Alors que la plupart des gens ont pris conscience du rôle protecteur que joue la forêt de montagne lors de catastrophes naturelles, peu sont au fait que cette vaste étendue d'arbres a besoin d'être entretenue de manière régulière et efficace afin d'être pleinement en mesure d'assurer son rôle protecteur contre les glissements de terrain, les avalanches, les chutes de pierres, la régulation des cours d'eau, le filtrage des eaux de source, etc.

La forêt joue évidemment encore un autre rôle important: elle procure du bois. En qualité de productrice de l'unique matière première renouvelable de Suisse, elle génère par ailleurs un nombre important d'emplois surtout dans les régions décentrées.

Mais l'utilisation du bois ne suit de loin pas le rythme de croissance de nos forêts. Le volume sur pied par hectare a augmenté de d'environ 15% ces vingt dernières années et leur surface est en constante augmentation du fait de l'abandon progressif de l'agriculture dans les zones au relief difficile. Les forêts vieillissent, s'assombrissent, perdent de leur vitalité et de leurs fonctions protectrices. Une intensification de la récolte du bois est nécessaire afin de régénérer les surfaces boisées.

La solution consiste tout simplement à utiliser le

bois partout où, depuis des générations, il a fait ses preuves et également en innovant.

Aujourd'hui ce matériau de construction ne se limite plus seulement aux traditionnels chalets de montagne. L'architecture moderne qui reconnaît ses grandes qualités, utilise le bois pour des réalisations de grande envergure telles qu'ensembles d'habitations, halles, écoles, centres sportifs, ponts, etc.

En plus de ses qualités statiques, le bois par son bilan écologique neutre respecte l'environnement. Le bois énergie refait également à nouveau surface grâce au prix croissant du pétrole, et même si cet assortiment ne couvre de loin pas les frais de son exploitation, son développement ne fait qu'apporter un atout de plus à nos forêts et à leur entretien, de même que le chauffage de grands ensembles publics aux plaquettes de bois et les études prometteuses d'usines électriques fonctionnant à la combustion de bois et de tous autres déchets ligneux.

Il existe aussi des utilisations locales de nos bois travaillés sous forme brute ou presque: cabanes ou chalets en rondins, ouvrages de stabilisation de glissements de terrain, diverses réalisations décoratives ou utiles.

Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, pour assurer la pérennité de nos forêts, utilisons du bois sous toutes ses formes!

Caisson de stabilisation de terrain

